



## Norme AFNOR : recommandée par la FFC Réparateurs

**La FFC Réparateurs tient à battre le pavé pour que ses nouveaux adhérents 2016 2017 optent pour celle-ci.**

La Norme NF X 50-845, dont la FFC Réparateurs est à l'origine de la rédaction en 2011, a été écrite pour répondre aux nouvelles attentes des clients, en termes de qualité de service et d'adaptation des prestations aux besoins énoncés. Ce document a pour vocation de proposer aux professionnels de la carrosserie une vision commune des moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires pour exercer leur métier dans les règles de l'art. Elle permet aussi d'informer les clients avec transparence des engagements pris par les carrossiers pour réparer leurs véhicules. L'application de cette norme dépend uniquement de la volonté personnelle de chaque carrossier. Le réparateur qui décide de la mettre en application, aura donc à sa disposition dans le document, les critères qui doivent être mis en place et les outils de contrôle nécessaires pour s'autoévaluer et mener des actions correctives si nécessaire. En affichant cette norme sur sa porte, sur ses factures, ses publicités et tout autre document, le chef d'entreprise apportera une plus grande crédibilité à son activité et un développement indéniable de son chiffre d'affaires. Le seul coût de la mise en place de cette norme reste l'achat du fascicule et le travail de l'entrepreneur pour respecter les critères. Il s'engagera donc sur l'honneur à la mise en place du contenu du fascicule.

La FFC Réparateurs encourage vivement l'ensemble de la profession à s'approprier cette norme NF. Elle tient le document à la disposition de ses adhérents actuels et futurs.